

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 10992

présenté par
Mme Rousseau et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 6**ANNEXE**

Supprimer les alinéas 7 et 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de supprimer l'alinéa 8 qui donne, jusqu'à 2026, les prévisions de croissance, l'évolution de la masse salariale et de l'inflation ainsi que l'évolution de l'ONDAM.

Sur l'ensemble de ces prévisions, le Haut Conseil des Finances Publiques a émis des réserves quant aux projections macroéconomiques du Gouvernement.

Le présent amendement a vocation à les supprimer.